

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir  
93 108 Montreuil. Tél : 808.00.80 à 84. Telex :  
PRENO A 211.628 F.

Edité par la SPN (Société de presse nouvelle)  
Directeur de la publication : Alain Bobbio.  
Numéro de la commission paritaire : 46 722.

Imprimé par Rotographie à Montreuil.  
Ficcobono (pour le Sud-Est).  
Midifax-Toulouse (pour le Sud-Ouest).  
• Belgique : 18 Fb • Suède : 2,25 Kr  
• Luxembourg : 15 Fl • Italie : 350 L  
• Grèce : 22 Dr. • Suisse : 1 Fs  
• Portugal : 15 Esc • Algérie : 1,60 Dinar  
• Maroc : 2,10 Diram • Hollande : 1 Florin

# rouge

quotidien communiste révolutionnaire

1F 80

**Il y a 33 ans,  
Paris s'insurgeait**  
**LIRE EN PAGE 8**

## Hier, au conseil des ministres, un nouveau gag préélectoral

# MONSIEUR DESARMEMENT VA BIENTOT NAITRE

Décidément, les conseils des ministres sont des officines électorales. On se souvient que le PC et le PS discutaient récemment des problèmes de défense, ils s'accordaient notamment sur la nécessité d'une action internationale en faveur du désarmement nucléaire. Giscard, qui ne veut pas être en reste, annonce que le gouvernement prendra des initiatives « nouvelles » pour ce désarmement. Il a indiqué en particulier qu'une « personnalité d'expérience internationale sera prochainement désignée pour coordonner l'action dans ce domaine auprès du ministre des Affaires étrangères. » Après « Monsieur Prostitution » et « Madame Drogue » voilà donc « Monsieur Désarmement ».

« Problème essentiel », « affaire grave », le désarmement préoccuperait beaucoup le gouvernement selon Guiringaud et Giscard. « Le caractère excessif de l'accumulation des armements dans le monde, a ajouté le président, impose d'entreprendre une action urgente et résolue. La France y apportera sa contribution. » Comment ? Il attendra le « moment venu » pour nous le dire.

Pour l'instant, nous savons que la « contribution française » passe par deux biais essentiels : la vente de centrales nucléaires qui favorise la prolifération des armes atomiques comme on le voit en ce moment en Afrique du Sud, et l'exportation des armes tout court. La France est en effet un des principaux exportateurs d'armes du monde. Les chiffres les plus récents de la délégation ministérielle à l'armement (DMA) sont limpides. 15 milliards de francs d'armes françaises sont vendues à l'exportation, ces ventes constituaient 2,9 % du commerce extérieur en 1974, elles sont passées à 3,5 D l'année suivante. Les chiffres de 1976 et de 1977 ne sont pas encore publics.

Vendeur de canon, vendeur de centrales nucléaires qui produisent le plutonium nécessaires à l'arme atomique, le gouvernement joue les innocents en déplorant les faibles résultats des initiatives passées. Sa pratique commerciale suffit à mesurer le niveau démagogique de pareilles déclarations.

S'il veut réellement contribuer au désarmement international, il lui suffit de commencer par lui-même. Stopper ses commerces militaires et nucléaires, détruire sa force de frappe, telles sont les seules mesures concrètes qu'il puisse prendre pour « diminuer effectivement le niveau quantitatif et qualitatif des armements » dans le monde. Mais cela, il ne le fera pas, car seul un gouvernement des travailleurs pourrait l'envisager.

Giscard ne voit donc pas plus loin que le bout de son nez électoral. Après l'écologie, voilà le désarmement. Il passe ses journées et ses conseils des ministres à produire des illustrations et des exemples pour la campagne législative. Mais pas plus que son conseil d'information, son « Monsieur Désarmement » ne servira à quelque chose.

Jean-Yves Touvais

## Le procès des manifestants de Malville

# LE SCANDALE CONFIRMÉ

• La cour d'appel maintient le verdict de Bourgoin, mis à part une relaxe

Une ambiance décontractée, mais décidée. Toute la journée d'hier, les rues de la vieille ville de Grenoble ont accueilli les manifestants venus soutenir les huit condamnés de Bourgoin. La place Saint-André où s'élève le vieux palais de justice classé monument historique, était bouclée par d'importantes forces de police. Jannin n'avait pas lésiné sur les moyens.

Dans la Grand-Rue, les comités Malville ont installé une exposition avec les coupures de presse et des

photos sur la mobilisation contre Super-Phénix dans la région. Les organisations d'extrême gauche ont leurs stands. Il y a là le PCR, HR, l'OCT et la LCR. Lutte ouvrière vend son journal à la criée. Toute la matinée, des informations sont données par mégaphone sur le déroulement du procès. Des groupes de trente à quarante manifestants se forment pour aller distribuer des tracts sur les marchés aux quatre coins de la ville. L'après-midi, sous les halles de la place aux Herbes, à deux pas du palais de justi-

ce, on projette des montages audio-visuels sur la manifestation de Malville et un long témoignage vidéo de Michel Grandjean. Tous les quarts d'heure des militants apportent des nouvelles du procès.

Vers 18 h, la manifestation se forme dans la Grand-Rue et avec plus de trois mille personnes, ce qui est un succès pour un 24 août à Grenoble. On traverse la place Grenette pour se diriger vers le quartier Saint-Laurent, de l'autre côté de l'Isère, face au palais de justice. Les mots d'ordre sont

justement ceux que Jannin avait dit ne pas supporter : « Préfet assassin », « le nucléaire, non ! non ! c'est du profit pour les patrons, pour nous c'est la répression ». On exige l'inculpation de Jannin et on précise : « Non au plan nucléaire civil ou militaire, avec Giscard, Marchais ou Mitterrand ». Beaucoup de manifestants sortent du travail, il y a beaucoup de jeunes, mais on reconnaît aussi des militants syndicaux, des hospitaliers en blouse et quelques pancartes de la CFDT du CENG.



C'était le 6 août à Bourgoin. Hier plusieurs milliers de manifestants se sont retrouvés dans les rues de Grenoble. Ils criaient « assassinat, mutilation, faux témoignages ; il faut les inculper ». Ils étaient solidaires des sept antinucléaires condamnés à Bourgoin et jugés en appel.

## Le SMIC à 2 400 F ?

Dans une déclaration faite hier soir sur TF1, Georges Séguy a son tour est entré dans la polémique PC-PS, en reprenant à son compte certains des thèmes développés par le PC sur le refus d'assumer demain la politique d'austérité : « Il ne saurait être question pour la CGT de consentir demain à la gauche les sacrifices que nous refusons aujourd'hui à la droite. » Concernant le SMIC, le secrétaire général de la CGT a précisé que son syndicat l'avait fixé avec la CFDT à 2 200 F au mois d'avril. « Il est évident que nous le majorerons du taux d'augmentation des prix intervenus depuis lors et de celui à venir, c'est-à-dire que le gouvernement de gauche se trouvera placé devant une revendication du SMIC à 2 400 F. »

Puis, Georges Séguy a affirmé son accord avec E. Maire en ce qui concerne la diminution de la durée du travail, mais il a tenu à préciser que « d'emblée cela ne devrait pas se traduire par une réduction de salaire ». « Je m'en tiens, a-t-il ajouté, à l'accord CGT-CFDT et même à la plate-forme CFDT qui dit : réduction de la durée de travail sans diminution de salaire. »

Enfin, G. Séguy a prévu pour la rentrée des « tensions sociales très aiguës » et la possibilité d'un mouvement d'ensemble qui ferait suite au 24 mai.

## ARMEMENTS EN TOUS GENRES

MAISON FRANCE



## Assassiné par la police ?

**Mustapha Boukhezzer,  
blessé au cours d'un hold-up, aurait  
été achevé**

Le procureur de la République a réclamé hier un rapport d'autopsie après la mort de Mustapha Boukhezzer, 22 ans, abattu par la police alors qu'il s'appêtait, mardi matin, à dévaliser, avec quatre autres jeunes, le bureau de poste de la Butte rouge à Chatenay Malabry (Hauts-de-Seine).

Le procureur a demandé un rapport d'autopsie particulièrement précis. Deux

médecins ont été commis hier par le parquet de Nanterre et un spécialiste a été chargé d'une expertise balistique, afin de déterminer dans quelles circonstances exactes Mustapha a été atteint de cinq balles, dont trois se sont logées dans la région du cœur.

Lire en page 3

**ET POURTANT ELLE TOURNE**

**TCHÉCOSLOVAQUIE**

L'ambassade de Tchécoslovaquie en Suède a offert aux quatre mille réfugiés tchécoslovaques de ce pays de « normaliser leurs relations avec leur patrie » et propose une amnistie pour les exilés.

Il leur est simplement demandé de présenter une demande écrite, de répondre à une longue liste de questions sur eux-mêmes et leur famille restée au pays.

Il leur est également demandé de verser un acompte équivalent à 850 F sur la somme globale de 5 000 à 10 000 F qui leur sera réclamée « si l'amnistie leur est accordée ».

**RFA**

Le président du Parti social-démocrate (SPD) s'est prononcé contre un soutien indifférencié à tous les dissidents des pays de l'Est.

« Les raisons de l'opposition socialiste en Tchécoslovaquie, des oppositionnels polonais ou des écrivains injustement déclassés en URSS ne sont pas comparables aux visées de ceux qui combattent pour un nationalisme suranné » a déclaré l'ancien chancelier fédéral. Il a ajouté que ceux qui ne cherchaient qu'à renverser un régime ne devaient pas compter sur sa compréhension.

**FRANCE/ESPAGNE**

Une commission médicale s'est constituée à Marseille pour examiner l'état de santé du militant basque, Miguel Angel Apalategui, toujours en grève de la faim à l'infirmerie de la prison des Baumettes.

Un des avocats du détenu est, avec la coordination des comités de soutien à Apala, à l'origine de cette initiative intervenue à la suite des appels insistants de la mère d'Apalategui, attirant l'attention de l'opinion sur la gravité de l'état de son fils.

Gaston Defferre, maire de Marseille, doit répondre incessamment à une demande d'entrevue de la famille. Le comité de soutien de Marseille a, par ailleurs, envoyé une lettre ouverte aux dirigeants des partis signataires du Programme commun pour leur demander de prendre publiquement position dans cette affaire.

**USA**

Le cinquantième anniversaire de l'exécution de Sacco et Vanzetti a été célébré par une manifestation d'une centaine de participants devant le siège du gouvernement du Massachusetts à Boston.

L'actuel gouverneur avait signé le 19 juillet dernier une proclamation reconnaissant que la justice n'avait pas traité les deux anarchistes avec impartialité.

A Brockton, près de Boston, une délégation d'anciens combattants a déposé une gerbe sur la tombe d'une victime du hold-up attribué à Sacco et Vanzetti. Un membre de la délégation a déclaré : « Nous sommes pour la Constitution des Etats-Unis et pour les victimes. Nous voulons signifier ainsi que la justice a été faite selon les lois de notre pays. »

**CUBA/USA**

Comme lors des précédentes universiades de Moscou en 1973, le match Cuba/USA de basket-ball a dégénéré en rixe mardi soir à Sofia. Un joueur américain a eu besoin d'une vingtaine de points de sutures.

Des rumeurs invérifiables évoquent l'intervention d'un joueur cubain qui aurait cassé une bouteille pour s'attaquer à l'Américain. Les arbitres n'ayant expulsé aucun joueur, la fin de la partie s'étant déroulée normalement et l'équipe américaine n'ayant élevé aucune protestation, on se demande qui a bien pu inspirer la disqualification, après coup, c'est le cas de le dire, de l'équipe cubaine. Il est vrai que l'équipe US avait gagné d'une vingtaine de points.

Diplomatie oblige paraît-il, au moment de la détente entre les deux pays. Les joueurs cubains auront la satisfaction de savoir que les points de suture infligés à un joueur américain comblaient leur retard à la marque.

**ETAT ESPAGNOL**

**Les Cortes entament le débat institutionnel**

**UNE CONSTITUTION NEGOCIÉE**



**Las Cortes de la reconciliación**

La première page de l'hebdomadaire du PCE, Mundo Obrero daté du 13 juillet dernier. Sous la photo où Adolfo Suarez serre la main de la Pasionaria, le titre : « Les Cortes de la réconciliation ».

Les nouvelles Cortes espagnoles, procédant des élections du 15 juin dernier, ont débuté cette semaine les travaux pour l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Ce sera la première constitution en Espagne, depuis celle votée en 1931 par les Cortes de la II<sup>e</sup> République. Elle devra définir des points aussi importants que la forme de l'Etat (monarchie ou non), le rapport avec les nationalités (les statuts d'autonomie), les rapports entre l'exécutif et le Parlement, la question des libertés publiques et privées. L'élaboration de cette constitution ne devrait pas s'achever avant la fin de cette année. Sera alors posée la question, comme le désirent le Parti socialiste, le Parti communiste et les partis régionalistes, de la dissolution de ces Cortes et de la convocation de nouvelles élections générales. Pour leur part, les membres de la coalition gouvernementale, qui porte le nom d'Union du centre démocratique (UCD) ont affirmé être partisans du maintien des actuelles Cortes, issues du vote du 15 juin, jusqu'au terme légal de la législature.

Première étape dans le « Pacte constitutionnel », c'est une commission de sept députés, représentant l'ensemble de l'éventail parlementaire qui a élaboré le projet de texte commun soumis à la discussion : Miguel Herrero de Minon, Jose Perez Llorca et Gabriel Cisneros pour l'UCD, Gregorio Peces Barba du Parti socialiste ouvrier espagnol, Jordi Sole Tura du PSUC (PC catalan), Miguel Roca Junient du Pacte démocratique pour la Catalogne et le vieux cheval de retour du franquisme, Manuel Fraga Iribarne de l'Alliance populaire se sont donc retrouvés pendant la canicule autour du tapis vert.

Chacun des partis est venu à la table de négociation du « projet de texte » avec le propre projet de son parti.

**Une constitution négociée**

Il ne fait guère de doute que le texte final de la constitution sera un texte négocié. Certes, théoriquement, l'UCD dispose à elle seule d'une majorité de sièges au Parlement. Mais Adolfo Suarez ne peut pas se permettre politiquement de voir voté de justesse le texte fondamental qui va régler la vie publique dans les années à venir, avec l'opposition des principaux partis ouvriers, en particulier le PSOE.

Mais cette volonté de négocier se retrouve aussi dans l'autre bord. Socialistes et communistes veulent à tout prix éviter d'en arriver à une situation où ils seraient contraints de s'opposer frontalement à l'équipe en place sur la nature du régime. D'où les capitulations par anticipation que

contiennent les projets constitutionnels du PCE et du PSOE.

Sur la forme de l'Etat, monarchie ou république, ni le PC ni le PSOE ne prennent position dans leurs textes. Le négociateur du PCE, Jordi Sole Tura, élude la question en expliquant : « Le principal est de délimiter les fonctions du chef d'Etat (le roi). La question clé est celle de ses compétences. Si elles sont minimales, nous ne poserons pas la question de fond : monarchie ou république » et le PSOE, qui dans son texte escamote le problème en parlant d'« Etat démocratique » renchérit par la voix de son représentant dans la commission : « La Constitution est un pacte, qui doit être approuvé par un consensus de toutes les forces. Mon parti est républicain, mais qui n'entamera pas le débat sur ce point. » Bel exemple de souveraineté populaire donc que l'élaboration d'une constitution dont l'un des points clés ne sera pas réglé par des « élus », mais sera la reconnaissance de fait a posteriori de l'acte d'autorité du dictateur nommant son successeur désigné.

**Quelle autonomie ?**

Deuxième point d'achoppement, la question des nationalités. Gabriel Cisneros, homme-lige de Suarez, trace tout de suite les limites à ne pas franchir : « Il faut qu'il soit clair que l'autonomie ne signifie pas l'autodétermination des pays qui composent l'Espagne. L'unité de l'Espagne n'est pas à discuter. » Sur ce terrain aussi, l'opposition ne mènera que des batailles d'aménagement, en reprenant grosso-modo le cadre de travail gouvernemental. Pour Jordi Sole Tura, poser même la question en terme de fédéralisme serait provoquer un débat idéologique non nécessaire : « Ce qui est important, c'est que la constitution permette de l'obtenir sans provoquer d'importantes ruptures », le PCE propose un statut-cadre d'autonomie, peu défini, que chaque région pourrait reprendre à son compte.

Cette volonté d'avoir le texte le plus neutre possible, qui n'entache pas l'avenir, aboutit même à de curieux paradoxes. Alors que les représentants de l'UCD expliquent qu'ils ne voient aucun inconvénient à parler de nationalisations ou de socialisations, le PC et le PSOE se montrent encore plus prudents dans leurs textes, demandant seulement que « la constitution ne ferme pas la voie à de futures transformations sociales ». On pourrait multiplier les exemples de concessions, dans le domaine des libertés, la reconnaissance du système bicaméral, etc. Au nom de la sagesse, du réalisme, du « tout n'est pas possible » ou du « n'oubliez pas qu'il y a l'armée », socialistes et communistes travaillent main dans la main avec l'actuel gouvernement pour la mise en place d'un Etat fort moderne et musclé. A l'aune de l'histoire, on sait le prix de ce genre de capitulations.

H. Vega

Michel Rovere

**Le chômage ne cesse de s'accroître en Europe**

Les derniers chiffres fournis sur la situation de l'emploi en Europe au cours du mois de juillet montre un accroissement important du chômage dans tous les pays. Le nombre total de chômeurs est passé de 5 324 000 en juin à 5 685 000 en juillet (il y en avait 5 077 000 il y a un an). Cela donne un accroissement de 12 %.

L'augmentation selon les

pays est la suivante : Grande-Bretagne + 165 000 ; Belgique + 52 000 ; Italie + 48 000 ; Allemagne + 41 000 ; France + 37 000.

La proportion des chômeurs inscrits par rapport à la population active est passée d'un mois à l'autre de 5,1 % à 5,4 % (elle était de 4,8 % en juillet 1976). Pour la Grande-Bretagne cette proportion est de 6,9 %.

**La Mauritanie, nouveau protectorat marocain ?**

M. Bousseif, chef d'état-major de l'armée mauritanienne, affirmait moins de trois jours après l'attaque de la ville de Zouérate le 1<sup>er</sup> Mai dernier, qu'un dispositif de défense « quatre fois plus efficace » avait été installé dans la cité minière. Et le président Ould Daddah renchérissait : « Nous avons à présent les moyens d'assurer la sécurité des habitants de Zouérate ».

Les combattants du Front Polisario attaquaient une nouvelle fois Zouérate le 15 juillet pendant sept heures, faisant par là-même sombrer dans le ridicule les propos du chef d'Etat.

Le Polisario pouvait alors déclarer, ayant pu constater de visu, que « la réorganisation de l'armée mauritanienne, dictée à Ould Daddah par ses maîtres marocains n'est qu'un leurre qui ne trompe personne quant à l'état de détresse et de confusion totale qui caractérisent cette armée à tous les niveaux ».

C'est donc à la suite de cette attaque, qui a été un succès pour les combattants sahraouis, que la Mau-

ritanie réorganisait pour la nième fois son armée. Le commandement de la région militaire du Rio de Oro (annexé par la Mauritanie) et de Nouadibou était donné au colonel Viah Ould Mayouf, ancien commandant des troupes qui avaient intercepté la colonne du Polisario qui avait attaqué Nouakchott le 8 juin 1976 et au cours de laquelle périt El Ouali, le secrétaire général du Front.

Mais la politique d'Ould Daddah, qui consiste à réorganiser son armée après chaque défaite, ne pouvait avoir qu'un temps. En complète désagrégation, incapable de faire face à un ennemi expérimenté et efficace, l'armée mauritanienne vient d'être livrée au Maroc, qui assure désormais la défense de points névralgiques en Mauritanie. En livrant son armée au Maroc, les dernières illusions d'indépendance du pays tombent.

Après la prise de contrôle (et l'installation) des bases de l'aviation militaire sur l'ensemble de la Mauritanie, des dizaines de centaines de soldats marocains s'installent dans

le pays. 600 hommes de troupe prennent en main la défense de Zouérate.

Le 25 juillet, le Maroc et la Mauritanie procédaient à la mise au point de l'unification du commandement militaire à Rabat. Certaines clauses indiquaient clairement qu'avec « l'assistance militaire », une « concertation politique et économique au plus haut niveau » devait être mise en place. A cette date, la Mauritanie est donc livrée « clefs en main » au Maroc. Le représentant du Front Polisario, M. Sayed, ne s'y trompait pas lorsqu'il déclarait récemment à la Conférence des partis et organisations socialistes de la Méditerranée : « Le « danger » marocain se traduit par l'établissement d'un protectorat militaire, politique et économique du Maroc sur la partie nord de la Mauritanie ».

Le premier acte du ministre des Affaires étrangères du nouveau gouvernement nommé par Ould Daddah n'a-t-il pas été de rendre des comptes à Hassan II, en se déplaçant à Rabat ?

## Tribune libre

## Le potentiel nucléaire de l'Afrique du Sud et la responsabilité de la France

La signature du contrat de livraison des deux réacteurs nucléaires (en juin 1976), entre la France et l'Afrique du Sud, n'était que l'aboutissement d'une longue coopération nucléaire entre ces deux pays. L'Afrique du Sud possédait déjà un réacteur expérimental — Safari I — construit avec l'aide de la France et qui fonctionne au Centre de recherche de Pelindaba depuis le début des années 1960. (...)

A ses débuts, cette recherche nucléaire nécessitait impérativement des experts que l'Afrique du Sud n'avait pas. (...) Pourtant, au début de 1963, le docteur B. Goldschmidt, haut responsable à l'énergie atomique en Afrique du Sud, faisait une visite à l'étranger et particulièrement en France. Le 25 mars 1963 (14 h 15 GMT), la radio sud-africaine, dans son bulletin à destination de l'Afrique, mentionnait que cette visite avait eu pour résultat qu'un grand nombre de savants et techniciens sud-africains iraient étudier dans le domaine nucléaire en France. En 1964, le docteur T. E. W. Schuman, vice-président de l'Atomic Board sud-africain, déclarait qu'un petit groupe de scientifiques bien formés avait déjà été rassemblé dans son pays, et que 83 autres étaient en train d'étudier à l'étranger et, particulièrement, en France. Le 15 mai 1965, le Star confirmait que le CEA français avait accepté de former un certain nombre de savants et techniciens sud-africains. (...)

A partir de 1966, la coopération nucléaire franco-sud-africaine va prendre un nouveau départ, en même temps que progressent les ventes d'armes françaises. En 1968, M. Belpomme, président de la Sodetag, qui, selon le « Guardian » (15/07/1966) avait joué un certain rôle dans la mise au point de l'arme nucléaire française, visite l'Afrique du Sud. Mieux, selon « Newsweek » (cité par « Sunday Times » de Johannesburg du 19/11/1967), la France se serait offerte à remplacer les USA pour la fourniture d'uranium enrichi à la RSA. « Newsweek » indiquait qu'« une quantité suffisante de matière fissile pourrait être également fournie pour des besoins militaires ». (...)

Il faut se rappeler que notre pays a fourni dans ce domaine assistance et licence. Pour mémoire, citons le Cactus, un missile produit par la France avec l'aide financière de l'Afrique du Sud, et internationalement commercialisé sous le nom de Crotale. La firme Matra a fourni en 1975 un certain nombre de missiles Magic 550.

Apportons maintenant des précisions sur le contrat de livraison des centrales nucléaires à l'Afrique du Sud. Il nous semble important de souligner que les négociations préliminaires à ce contrat ont été entamées dès 1974 dans l'optique suivante : la France livrerait un réacteur, l'Afrique du Sud lui fournissant de l'uranium (...)

Aujourd'hui, nous savons que l'Afrique du Sud va nous fournir 1 000 tonnes d'uranium par an, ce qui représentera en 1985 15 % de nos besoins d'uranium (et non 6 % comme le déclare M. de Guiringaud).

Les deux réacteurs prévus par l'accord de 1976 sont fournis à un pays qui possède les mines d'uranium les plus importantes du monde occidental. De plus, il a mis au point avec la RFA et peut-être Israël un nouveau procédé d'enrichissement d'uranium dont il entend faire un usage sur une échelle industrielle et commerciale aux environs de 1982, avec l'aide financière de l'Iran. Rappelons que les intentions pacifiques de l'Afrique du Sud manquent de crédibilité, son gouvernement venant d'ailleurs d'être exclu du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale d'énergie atomique.

Enfin, la RSA possède une petite unité expérimentale de retraitement à Pelindaba. La décision d'ESCOM d'acheter les réacteurs nucléaires faisait suite, selon la revue « Nuclear Engineering International » (avril 1974, p. 225) à la confiance des responsables sud-africains dans la fiabilité de leur usine d'enrichissement d'uranium, dont la construction est très avancée à Valindaba et qui permettra à ESCOM d'utiliser son propre uranium enrichi.

Ce procédé d'enrichissement nécessite une énorme quantité d'électricité (2 400 MW) ; avec ces réacteurs, les barrages de Cabora Bassa et Cunene, l'Afrique du Sud possède la puissance nécessaire à la mise en service d'une usine d'enrichissement à l'échelle industrielle et commerciale. De ce fait, la RSA maîtrisera totalement tout le cycle de l'uranium. Il est donc à craindre que dans les années 1985-1990 la RSA soit devenue totalement autonome en matière nucléaire ; elle produira son propre fuel pour l'alimentation de ses réacteurs ; elle exportera son uranium enrichi. (...)

En admettant que M. de Guiringaud dise vrai (« les déchets seront retraités et le plutonium stocké en France »), il sait ou devrait savoir :

— qu'il n'est pas possible de connaître la quantité de déchets rejetés par un réacteur. Il suffit qu'il soit piloté plus ou moins rapidement pour que les déchets soient de quantité différente (la disparition des déchets ou de plutonium aux USA ou en Corée est là pour nous le rappeler) ;

— que la petite usine de retraitement sud-africaine est largement suffisante pour traiter quelques kilos de plutonium. Donc, il n'y aurait aucun problème technique pour la production à objectif militaire. Vers 1985-1990, l'Afrique du Sud pourrait s'offrir le luxe d'exporter du plutonium et de mettre au point une bombe thermo-nucléaire.

C'est ainsi qu'avec ces deux réacteurs l'Afrique du Sud possède sur le plan technique la seule chose qui lui manquait pour devenir l'une des toutes premières puissances atomiques du monde.

Paris, le 23 août 1977  
CRIAIA (Collectif de recherche et d'information sur l'Afrique australe)  
(Diffusion COCIAA-campagne anti-Outspan)  
Apartheid, non !  
46, rue de Vaugirard, 75006 Paris

## Hier à Marseille

## 200 personnes accompagnaient le corps de Nasri Abdel

### La famille se porte partie civile

200 personnes, dont une centaine d'Algériens, ont accompagné hier matin la dépouille de Nasri Abdel Malek, assassiné il y a quelques jours à Marseille. Le cercueil a été déposé sur un bateau qui emmèra le corps en Algérie. La cérémonie a

l'initiative de l'Amicale des Algériens en France était soutenue par la CIMADE. Les UD CGT et CFTD, le PCF, le conseil municipal de Marseille et la Maison de l'étranger avaient envoyé des délégations officielles.

### Marseille : de notre rédaction régionale.

L'enquête sur le crime raciste de Marseille fait un pas : Navarro et son frère ont été écroués à la prison des Baumettes, mais ils restent inculpés d'homicide involontaire ; Navarro y ajoute même la légitime défense : il doit s'estimer en danger quand il croise un Arabe sur le trottoir ! Mais puisqu'on vous dit que ce n'est pas un crime raciste. Ainsi, son avocat a repris la thèse de « l'exaspération du voisin dérangé par le bruit » et de la colère « incontrôlée ». Il a la colère lente le Navarro qui part chercher des copains et son frère avant de l'exprimer avec son fusil et avec des chaînes. Il l'a aussi raciste sa colère puisqu'elle s'en prend à quelqu'un qui passe et qui n'a rien à voir avec l'affaire mais qui a le malheur d'être arabe. Et il l'a tenace puisqu'au commissariat, il menaçait le patron du bar de « l'avoir à la sortie » et qu'en plus, d'autres témoins affirment que ce n'est pas la première fois qu'il menace des Arabes.

Son avocat, au cours d'une conférence de presse, a expliqué que Navarro ne pouvait être raciste puisqu'il était gitan et qu'en plus, il embauchait aussi des Arabes en tant que chef d'équipe sur les docks : sacrées preuves s'il en fut !

Par ailleurs les réactions se sont multipliées ces derniers jours : les deux UD CGT et CFTD ont dénoncé le crime raciste et se sont faites représenter à l'enterrement. Le PCF a également condamné le crime raciste tandis que la CIMADE et le MRAP appelaient à manifester notre émotion et notre solidarité avec les travailleurs immigrés en suivant le cortège funèbre. L'avocat de la partie civile, M<sup>e</sup> Dissler a lancé un appel au calme dont on peut se demander à qui il s'adresse. L'Amicale des Algériens en France réagit aussi pour calmer les esprits. Il faut dire que c'est une des rares fois où les assassins sont arrêtés juste après leur crime et où les échappatoires sont difficiles pour la justice et pour les flics, maintenant que la tentative d'étouffement a échoué, la colère



Sur un mur de Marseille : la haine raciste s'étale. Photo Ginou

des immigrés risque bien de s'exprimer et cela semble effrayer pas mal de monde à Marseille. C'est pourquoi, le *Méridional* est maintenant tout seul à s'accrocher au mensonge grossier du « mauvais voisinage » :

les autres forces politiques de la ville et leurs journaux essaient de ramener « l'affaire à de justes proportions », selon l'expression d'un responsable du PS de la ville.

Michel Sansom

## Adieu Nasri

Nasri, je ne connais pas ton visage : il doit ressembler à celui de tes frères qui récitait la prière des morts.

Nasri, je ne connais pas tes mains ; elles doivent être abîmées comme celles de tes frères qui les ouvraient en récitant un verset du Coran.

Nasri, je ne connais pas ta voix ; mais je connais celle de l'homme qui demandait que justice soit faite et remerciait les Français présents à ton enterrement.

Je ne connais de toi que ton cercueil drapé du vert et du blanc du drapeau algérien. Nous l'avons suivi jusqu'au bateau qui devait t'emmenner vers Bougie.

Nous avons marché en silence et nous n'étions pas nombreux : une centaine de travail-

leurs de chez toi et une centaine de Français sous le soleil matinal.

On n'entendait que le bruit feutré de nos pas sur le goudron. Nous sommes passés devant le commissariat central de Marseille « l'évêche » ; celui où tes frères se font souvent insulter après les rafles de la nuit. Nous sommes descendus vers la Joliette. Nous sommes entrés dans le port sur ces quais qui abritent la prison d'Arenc. Nous avons déposé ta dépouille dans la cale du « Tipaza » sous les tuyauteries blanches à côté des voitures. Le soleil brillait quand nous sommes repartis, t'abandonnant à ton dernier voyage. Des petits groupes discutaient quand la cale du navire s'est refermée sur toi. Et puis nous nous sommes dispersés. Adieu Nasri.

## La mort suspecte de Mustapha Boukhezzer

### Suite de la page 1

Une seule certitude : Mustapha Boukhezzer court. Les policiers ont sauté de leurs fourgons et voitures, il y a deux minutes. Mustapha Boukhezzer court, affolé, sans trop savoir, comme ses copains, où aller. Ils sont deux, côte à côte. Juste avant, leur mobylette a calé. Ils sont tombés. Les flics ont tiré. En l'air, apparemment. Maintenant, ils courent. Et Mustapha tombe à nouveau, touché cette fois, semble-t-il. Les flics se sont rapprochés.

Version de la police, selon l'AFP : « Le gardien qui a ouvert le feu sur les fuyards est moniteur de tir. S'estimant menacé par deux des voyous, dont l'un était porteur d'un pistolet 11, 43 il a procédé à un tir rapide. » Le commissaire de Sceaux précise : « Les coups de feu ont été tirés pendant la course poursuite et le gardien se trouvait à plusieurs mètres du fuyard. » Et le commissaire divisionnaire Dufour, patron de la brigade territoriale, conclut : « Quand un gangster est devant vous, avec un pistolet à la main, il

faut tirer. » La logique en béton d'un flic. Une logique déjà discutable. Une logique qui devient carrément criminelle quand on prend connaissance de l'enquête menée sur place par le quotidien *le Matin*.

### Allongé sur le sol, désarmé...

« Mustapha Boukhezzer est alors allongé à plat ventre sur le trottoir », écrit Richard Cannavo. Désarmé. L'un des gradés aurait alors crié : « Tue le, tue le » et un policier, grand et d'assez forte corpulence lui aurait alors froidement vidé son chargeur dans le dos ». Le journaliste emploie le conditionnel.

Un conditionnel qui vole en éclat pour les témoins qu'il a retrouvés. Mme B. d'abord, dont la fenêtre donne exactement au dessus de la scène : « On avait l'impression que ça le défoulait, que ça lui faisait plaisir de tirer. Il s'est d'ailleurs écrié : « Espèce de salaud, maintenant, t'es crevé ». Philippe D. ensuite, catégorique : « Pour moi, c'est un assassinat. Il a vidé son char-

geur, cinq balles, pour le finir ».

Achévé froidement Boukhezzer ? Outre les déclarations des témoins, les premières constatations de l'enquête sont troublantes : il est établi que seuls les flics ont tiré, alors que les jeunes se sont débarrassés dès le début de leurs armes pourtant chargées et les jetant dans une poubelle ; alors que la police se réclame de la menace d'un individu armé, il est établi que c'était le compagnon de Boukhezzer et non celui-ci qui avait gardé un pistolet à la main, lequel n'était d'ailleurs qu'une arme d'alarme. Un moniteur de tir, capable de loger trois balles en plein cœur tout en courant, ne sait pas reconnaître un pistolet d'alarme et, pire encore, peut se tromper de cible...

Achévé froidement Boukhezzer ? Le commissaire local, le commissaire divisionnaire, avant toute enquête, sont formels : « Pas possible ». La « grande famille » couvre d'avance l'éventuel coupable. Et dans la rage qui surmonte notre nausée, on se répète que c'est cette police que l'Union de la gauche veut « démocratiser ». On vous le dit : juste quelques brebis galeuses à éliminer...

## ON VOUS DIT TOUT ON VOUS CACHE RIEN

Le sommet aura lieu

Fiterman, membre du bureau politique du PCF a précisé mardi soir au micro d'Europe n° 1, le sens du communiqué publié mardi par le bureau politique du PCF, en indiquant que s'il déplorait l'attitude du PS qui se refuse à poursuivre les discussions d'ici au sommet, « il ne fallait pas remettre en cause la participation du PC à cette réunion ». Le PS s'est aussitôt félicité de cette prise de position et a « pris acte de l'accord donné par le PC pour que la réunion au sommet se tienne à bref délai ».

Allons, tout va bien, les divergences fondamentales qui opposaient le PC au PS sur la question de la tenue de réunions préparatoires au « sommet », se sont estompées. Après les escarmouches, les embrasades... jusqu'à la prochaine fois.

## Le PS et l'Afrique du Sud

Le PS s'engage à cesser toute vente d'armes à l'Afrique du Sud, jusqu'à la disparition du régime d'Apartheid, dans l'hypothèse où il serait appelé au gouvernement après les élections législatives, a déclaré Mitterrand. Dans un message qu'il a fait parvenir à Lagos (Nigéria), où se tient la conférence sur l'Apartheid, le premier secrétaire du PS déclare que cette conférence « traduit la volonté de la grande majorité des membres de l'ONU de voir résolue une question qui heurte la conscience universelle » et marque « un nouveau pas dans la condamnation de l'Apartheid ».

« Parce qu'ils défendent la liberté des hommes, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les socialistes français apportent leur soutien aux mouvements de libération de l'Afrique australe » poursuit Mitterrand qui rappelle qu'à l'occasion du dernier congrès du PS, un texte « soulignant la nécessité de centrer l'action de solidarité avec les peuples du tiers monde sur la lutte contre les régimes fascistes d'Afrique du Sud » avait été adopté.

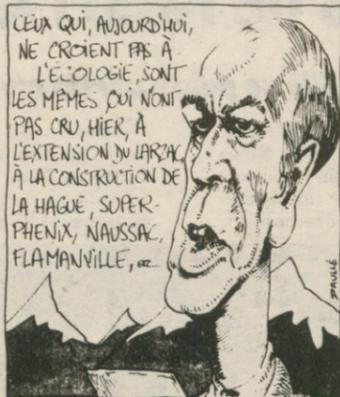
## Événements en Corse

Un attentat à l'explosif a détruit un camion semi-remorque, à Casatorra à 10 kilomètres au sud de Bastia, dans la nuit de lundi à mardi. Le véhicule appartenait à Ange Antoine Poli transporteur à Moriani-Plage. Ce n'est pas la première fois que Poli fait l'objet d'une action semblable : à la fin du mois de juillet dernier, une charge de dynamite avait été placée sous un autocar lui appartenant, mais elle n'avait pas explosé. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

D'autre part, plusieurs persquisitions ont été effectuées mardi matin à l'aube, dans la plaine orientale Corse, au domicile de militants autonomistes. Effectuées par des gendarmes ces opérations n'ont donné aucun résultat. Les brigades de gendarmerie et de police ont été considérablement renforcées dans l'île à la suite de la déclaration faite la semaine dernière par Giscard et des instructions données par le ministre de l'Intérieur aux préfets.

## Le cinéma de Giscard:

### Violence et passion



Giscard assurément ne manquait pas d'air, là-haut dans la montagne, quand pris pas l'ivresse des cimes il se piqua de philosopher un brin sur l'écologie. « La passion de l'écologie est une passion justifiée. Tant mieux si la jeunesse française l'éprouve. » lança-t-il pour ajouter aussitôt « il y a une contradiction de nature entre l'écologie et la violence ». Il faut vraiment s'appeler Giscard pour sortir de telles énormités ! D'où vient la violence si ce n'est de cette société nucléaire qu'on nous prépare, si ce n'est de cette société policière dont on a eu un avant-goût à Malville ? D'où venait la violence ce dimanche noir de juillet ? Des 50 000 manifestants antinucléaires ou des hordes sauvages qui ont abattu Vital Michalon et mutilé plusieurs manifestants ?

Non Giscard ne parviendra pas à se blanchir dans les neiges éternelles, lui et son gouvernement ont du sang sur les mains. Sa chasse aux bulletins de vote ressemble à un chasse au dahut, elle est pitoyable et vouée à l'échec. Giscard voudrait que l'écologie en reste aux jolis-dessins-des-enfants-des-écoles même s'il prétend qu'elle « doit être le plus scientifique possible ». On voit d'ici ce que sera son Conseil sur l'information électronucléaire, une officine de propagande électorale, une trinité de poudre qui n'aveuglera pas les travailleurs et les antinucléaires. Peut-être va-t-il se remettre au tableau noir à la télévision pour nous expliquer : chiffres, fractions et petits croquis à l'appui pourquoi le nucléaire c'est bon pour la santé... de l'économie.

La réponse à ces simagrès est dans la mobilisation dès aujourd'hui de tout le mouvement ouvrier pour un moratoire, pour l'arrêt immédiat de la construction des centrales et l'ouverture d'un débat national où seront fournies publiquement toutes les informations tenues secrètes.

Patrick Mars



## Lycéen(ne)s, étudiant(e)s, pour vous des stages...

La Ligue communiste révolutionnaire organise dans la région parisienne, en septembre prochain, des stages destinés aux militants(es) et sympathisants(es) et lycéens(ennes). Les sujets traités : la rentrée, l'eurocommunisme, les femmes, le programme de la LCR à l'école, parti et jeunesse... Le premier stage destiné aux lycéens(es) se tient du 5 au 9 septembre. Les deux suivants, destinés aux étudiants(es) se tiennent du

19 au 23 septembre et du 26 au 30 septembre.

Pour s'inscrire, écrire au plus vite à F. Olivier, 10, Impasse Guéméné, 75 004, Paris, avec la mention « stages », en précisant votre nom, votre adresse, si vous êtes militant ou sympathisant, et en versant 100 F d'arrhes. Chèques à l'ordre SIE. Dernier délai d'inscription pour le stage lycéen : 31 août 1977.

## A Grenoble, au procès en appel des 7 de Malville:

# Super-Phénix hors-la-loi !

Un air de déjà vu a flotté hier sur le palais de justice de Grenoble où comparaissaient en appel les huit prévenus condamnés à Bourgoin pour leur participation à la manifestation de Creys-Malville, les 30 et 31 juillet dernier. Huit, car le huitième, Hartmut Kuhn, a finalement décidé, à la dernière minute, de se joindre à l'appel interjeté par ses camarades.

Les six condamnés à de la prison ferme (Bechloff, Jaeger, Karhendl, Mons, Muller et Schweizer) étaient donc hier dans le box des accusés, tandis que les deux condamnés avec sursis (Kuhn, Ciaramaglia) avaient pris place sur le banc des prévenus libres. Devant le palais de justice transformé, comme à Bourgoin, en château fort, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées, tandis que quelques dizaines de privilégiés pénétraient dans la salle d'audience. Salle des appels ordinaires, jugea utile de préciser le président, pour bien montrer qu'on n'avait pas choisi exprès une chambre exigüe. Par là même, il montrait qu'on n'avait pas cherché à donner au procès une publicité démesurée en choisissant une chambre plus adaptée à l'émotion soulevée. La question de la publicité des débats fut d'ailleurs l'objet d'un premier incident, quand M<sup>re</sup> Felice demanda qu'on fasse entrer dans la salle plus de public. Le président s'en tint aux trente laisserasser délivrés au comité Malville, à charge pour ce dernier de les répartir à sa convenance. Un deuxième incident, bref, devait survenir lorsque la défense demanda que la cour entende de nouveaux témoins, ce qu'elle devait refuser, dans l'immédiat, réservant sa décision pour la fin des débats.

Ainsi organisé, ce qui avait pris vingt-cinq heures à Bourgoin ne devait pas durer douze heures à Grenoble. Sans témoins à entendre (la cour fondant ses décisions sur les minutes du premier procès), il ne restait qu'à procéder à l'interrogatoire des prévenus, à écouter leurs courtes déclarations, à entendre les plaidoiries et à terminer par l'audition du réquisitoire.

Faut-il revenir sur les faits ? Tous les prévenus, comme les avocats, devaient souligner l'inconsistance des prétendues preuves relevées contre eux : impossibilité matérielle de reconnaître, au milieu des gaz lacrymogènes et du crachin qui enveloppait toute la manifestation le 31 juillet, les protagonistes des échauffourées, imprécision des dépositions des gendarmes, climat de « chasse à l'Allemand » prévalant aux arrestations, conditions de détention des prévenus durant leur garde à vue, emploi de la loi anti-casseurs pour obtenir une condamnation indépendamment des faits, procédure illégale des flagrants délits pour un procès manifestement politique. Sur toutes les questions gênantes soulevées par les accusés quant aux mauvais traitements subis durant la garde à vue, le président ne trouva qu'à répondre : « Vous n'avez rien dit là-dessus lors de votre présentation au procureur. » Comme si les prévenus, dont la majorité de surcroît ne parle pas français, étaient en mesure, vu la procédure utilisée à leur encontre, de voir la différence entre les garanties offertes par le Parquet et celle bafouée par la police !

Le fait nouveau est venu de l'intervention de M<sup>re</sup> Galliard qui, au nom de huit associations écologiques et du conseil général de l'Isère, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour qu'il surseoie à la construction du surrégénérateur de Malville. Absent de Bourgoin, M<sup>re</sup> Galliard devait tout au long de sa plaidoirie démontrer que les « illégaux » n'étaient pas ceux qui prirent part à la manifestation interdite de Malville mais bien le Premier ministre qui, en dehors de toute légalité administrative, impulsa, à main

forcée, la construction du surrégénérateur.

« Qui est le provocateur ? », devait demander M<sup>re</sup> Galliard en racontant l'histoire du surrégénérateur. « Lorsqu'en avril 1977 les travaux ont commencé sur le site de Malville sans que les autorisations légales aient été délivrées, les écologistes ont demandé une audience de référé pour surseoir à la construction. A l'audience, l'avocat d'EDF a reconnu qu'il n'y avait pas de permis de construire. Le juge s'est fixé jusqu'au 5 mai pour prendre sa décision. Mais le 4 mai au matin, il recevait un décret ministériel qui, déclarant le surrégénérateur d'utilité publique, obligeait par à même le magistrat à se déclarer

refusé de statuer. Et M<sup>re</sup> Galliard de conclure : « Cela veut dire que le mépris des règles de droit a été constant. Le 30 juillet, jour de la manifestation, le Premier ministre, celui qui demande des sanctions et l'emploi de la loi anti-casseurs, était délibérément hors-la-loi. La décision la plus importante de ces trente dernières années est hors-la-loi ! »

Ce n'est bien sûr pas sur ce terrain qu'argumenta le substitut général dans son réquisitoire. Il s'attacha, non pas à démontrer la culpabilité de chaque prévenu, mais à faire un long panégyrique de la loi anti-casseurs. Durant son réquisitoire, un képi moral planait sur sa tête. En face de lui, les gendarmes de la

## La lettre de Michel Grandjean

### «C'est injuste !»

« Monsieur le Président, depuis trois semaines que je regarde ce qui me reste comme jambe, je me redis un peu tous les jours la même chose : « C'est pas possible, c'est injuste ».

« Vous allez au sortir de ce procès rendre la justice. Or vous savez comme moi que depuis le 31 juillet cette Justice, que nous réclamons vous et moi, a été bafouée. Bafouée par la police qui a outrepassé ses droits. Son rôle normal et légal face à un délit est d'arrêter les coupables et de les remettre à l'appareil judiciaire. Or pas un manifestant n'a été arrêté sur les lieux des événements et ceux qui l'ont été ont été relâchés aussitôt. Au lieu de cela, c'est policiers, recevant l'ordre de se comporter en militaires, « tirent dans le tas » ; des centaines et des centaines de grenades de toutes sortes sont tirées sur la foule des manifestants.

« J'affirme solennellement devant cette cour qu'à ce moment-là, au moment où je serais touché par une grenade, au moment où Vital Michalon le sera quelques minutes après moi, il y

a plus d'une demi-heure qu'aucun manifestant n'affronte un policier. Il y a à cela une raison matérielle évidente. Les tirs de grenades tenaient les manifestants à distance. Vous connaissez la suite dans ses grandes lignes, je la connais dans ses détails...

« C'est pour essayer d'effacer ce sang versé que les policiers arrêteront plusieurs heures plus tard dans l'arbitraire le plus total quelques personnes à plusieurs kilomètres de Faverges.

« En les présentant devant votre cour, on ne vous demande pas de les juger, mais de faire oublier qui a fait verser le sang. Les condamner, c'est accepter de faire taire la vérité, c'est leur faire porter la responsabilité de ce qui m'est arrivé. Vous savez que c'est faux.

« J'en appelle messieurs les juges à votre sens de la vérité, de la justice et de la paix.

« Relaxe mes camarades, je vous en conjure, et vous prie de croire que ma souffrance serait moins grande. »

Michel Grandjean

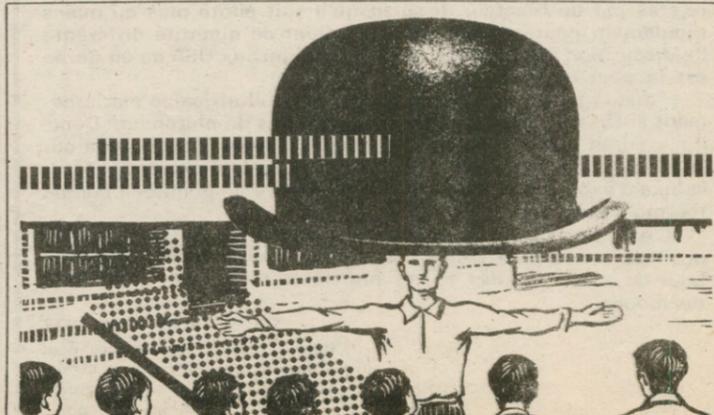
incompétent et à transmettre devant la juridiction administrative. Le 10 mai, j'ai saisi le conseil général pour introduire un nouveau référé. Deux jours plus tard, avec plus d'un an de retard, sortait enfin le permis de construire, farce grossière et de mauvais goût. S'il avait été rédigé par un étudiant en droit, jamais il n'aurait réussi ses examens.

En effet, l'enquête d'intérêt local, obligatoire pour une telle décision, n'avait pas été menée. Le gouvernement s'est alors rabattu sur une enquête faite en 1974, pour un projet qui, depuis, a été fondamentalement modifié plus d'une dizaine de fois. Aussitôt, les associations écologiques déposèrent un recours devant le Conseil d'Etat, lequel, malgré l'urgence et la poursuite des travaux, a jusqu'à présent

gardé voyaient enfin un défenseur compréhensif. Ah ! bien heureux article 314 qui, selon les termes mêmes du substitut général, « permet de réprimer une nouvelle forme de violence », sans apporter par définition la preuve du délit. Au terme d'un réquisitoire agressif, agrémenté de quelques touches de pastiches giscardiens faisant la différence entre les nobles écologistes et les ignobles violents, le substitut général devait demander la confirmation des peines distribuées en première instance, soulignant au passage que dans d'autres pays, notamment l'Allemagne, les peines demandées auraient été plus sévères.

A 20 h, la cour d'appel, sortie pour délibérer depuis 19 h 15, était encore en cours de délibération.

Georges Marion



En lutte

ITT brade

La fédération de la métallurgie CGT vient d'annoncer la liquidation par le trust américain ITT de son établissement de Gretz en Seine-et-Marne, qui était spécialisé dans la fabrication de tubes fluorescents. Cette décision entraîne le licenciement de cinquante-et-un travailleurs et la mise en chômage technique de cent quarante-quatre autres dans l'attente d'une éventuelle reprise de l'usine par Teves, filiale allemande d'ITT. La CGT condamne la fermeture de l'unité « la plus moderne d'ITT Claude » et « exige que des mesures soient prises immédiatement pour maintenir l'emploi de tous les travailleurs de Gretz. »

Grève des gardiens de musée les 25 et 26 août

Le syndicat général CGT des personnels des Affaires culturelles appelle le personnel de surveillance et de gardiennage des musées à la grève les 25 et 26 août.

Dans un communiqué, le syndicat CGT « dénonce la situation statutaire de ces catégories de personnel, leurs salaires de début de carrière et leurs conditions de travail ».

Les gardiens souhaitent l'amélioration des conditions de visite des musées qui sont aujourd'hui mauvaises et exigent que leurs revendications soient satisfaites.



Barre monte en ligne contre les faux-chômeurs

L'actuelle campagne de presse (France soir entre autres) et les déclarations de Barre à Colmar tentent d'acréditer une thèse : s'il y a tant de demandeur d'emploi c'est à cause de faux chômeurs, grassement payés par les derniers publics, qui refusent systématiquement les emplois que l'ANPE leur propose ! On a reçu une lettre et,

à vrai dire, ces emplois ne semblent pas si gratifiants que ça, Barre pourra peut-être les accepter lorsqu'il ne trouvera plus d'emploi dans les sphères gouvernementales, lui qui demande aux jeunes de « faire un effort particulier pour s'adapter, se former et accepter des emplois parfois différents de ceux auxquels ils pouvaient aspirer ».

« Je viens de terminer mon service militaire et je cherche du boulot. Je me suis présenté à la convocation ci-jointe.

« Il s'agit d'un travail de bureau dans le ministère en question, payé 10 F de l'heure (brut), 6 heures par jour, soit moins 1 200 F net par mois. En outre, ça ne dure que trois mois, éventuellement renouvelables. « Voilà le genre de mesure minable qu'on prend pour résorber le chômage des jeunes : salaire dérisoire, aucune garantie de durée, boulot totalement déqualifié. Mais qu'est-ce que ne ferait pas le gouvernement pour détruire de quelques unités les statistiques de demandeurs d'emploi ? »

A.F. Velizy



MINISTRE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du programme d'action élaboré par le gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes, le ministère de la Culture et de l'Environnement a été autorisé à recruter à partir du 1er juillet 1977 un certain nombre de vacataires âgés de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.

Afin d'examiner les conditions dans lesquelles il serait possible d'accueillir votre récente demande d'emploi, je vous serais obligé de bien vouloir vous présenter pour un entretien à l'adresse suivante :

Direction de l'Administration générale  
Bureau du recrutement  
4 rue de la Banque  
Pièce 513 - 5e étage  
Tel : 261.54.80 poste : 288  
matin(e) de la présente correspondance.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Sous-Directeur du Personnel et des Statuts,  
Le Chef du bureau du Recrutement,

Vrais demandeurs d'emploi, faux chômeurs

MANUEL DE DEPISTAGE

Dans le cadre de l'opération « Dépistage des faux chômeurs » nous tenons à apporter notre contribution, modeste certes mais qui, nous en sommes persuadés, pourra permettre de débusquer ces mauvais Français, ces chômeurs déguisés, qui, en fait, n'ont qu'un objectif : réduire à néant les efforts de Raymond Barre et du gouvernement.

Nous proposons donc une méthode qui permet de ne pas confondre les bons demandeurs d'emplois des mauvais chômeurs.

Comment reconnaître un bon demandeur

Le bon demandeur d'emploi est poli avec tout le monde, il ne s'impatiente jamais dans les files de pointages. Il accepte toujours les emplois qu'on lui propose. Il ne discute jamais avec les distributeurs de tracts du comité de chômeurs. Il n'est pas syndiqué lorsqu'il travaille. Il est prêt à se reconverter, lorsqu'on lui demande, même pour un emploi nettement moins payé que celui qu'il occupait précédemment. Il lit *France-Soir*. Sa mise est sobre mais propre ; il vient à l'ANPE en vélo ou à pied. Il a confiance dans le plan « anti-chômage » du gouvernement.

Comment reconnaître un mauvais chômeur

Il est souvent jeune. Il a souvent des diplômes qui ne servent à rien dans la région où il veut travailler. Il affirme souvent qu'il veut vivre et travailler au pays. Il se fait une trop haute opinion de lui-même et est certain de valoir plus que les emplois qu'on lui propose. Il lit *l'Humanité*, *le Matin*, *Libération* ou *Rouge*. Il n'hésite pas à parler « syndicat ».

Quand il est une femme, elle a des enfants, des problèmes familiaux, etc. Il discute souvent « conditions de travail » avec le personnel de l'ANPE. Il n'a pas confiance dans le plan anti-chômage du gouvernement.

Cette méthode, pour être efficace, doit être appliquée scrupuleusement et les lettres de dénonciation doivent être envoyées à M. le Ministre du Travail.

B. Morton

Pour ou contre une « austérité de gauche ? »

Séguy et Maire répondent à Priouret

Le débat lancé par la lettre de Roger Priouret à Georges Marchais trouve aujourd'hui ses prolongements par une série de prises de position des dirigeants de la CFDT et de la CGT.

La question posée par Priouret avait le mérite incontestable de la clarté : oui ou non les partis signataires du Programme commun et les syndicats doivent-ils appeler à modérer les revendications des travailleurs pour « redresser l'économie » ?

Edmond Maire répond en expliquant « On ne peut pas tout promettre à tout le monde (...) Il convient de dire la vérité », et il explique qu'il sera indispensable de « freiner l'évolution des revenus élevés et moyens ». Formulation délibérément floue, qui ouvre la voie à toutes les politiques de revenus.

Rosanvallon a le mérite d'être beaucoup plus clair. Dans une tribune du *Matin de Paris* (23 août), il explique en effet : « le refus d'une politique d'austérité, sous quelque forme que ce soit, est actuellement au cœur du discours communiste ». A ce discours, il oppose celui de Berlinguer et du PC italien, qui — sans s'embarrasser de précautions de langage — glorifient ouvertement les sacrifices : « Pour nous, l'austérité c'est le moyen pour attaquer à la racine un système qui est entré en crise structurelle et pour poser les bases de son dépassement. » Il avait d'ailleurs publié dans le numéro de juillet de *CFDT aujourd'hui* (dont il est directeur) un long texte de Trentin expliquant que le « rôle des organisations syndicales » était aujourd'hui en Italie de « revendiquer une politique d'austérité ». (cf. *Rouge* du 9 juillet)

Rosanvallon, dit-il tout haut ce que Maire pense tout bas ?

A la question de Priouret, Georges Séguy réagit sur un ton très « lutte de classe » : « Si nous répon-

dions positivement au chant des sirènes qui nous suggèrent de modérer nos revendications face à un gouvernement de gauche, nous nous renierions comme syndicalistes, nous faillirions à notre mission première et fondamentale au service des travailleurs, en dernière analyse, nous nuirions grandement à la gauche elle-même. »

Mais — après ces rudes paroles — qui visent à présenter la CGT

comme la pointe avancée du mouvement syndical, Séguy précise tout de suite le caractère « réaliste et responsable » des exigences de la CGT : « Nous savons ce qu'il est économiquement possible de faire et ce qui ne l'est pas. Nous ne céderons ni au renoncement ni au débordement. Nous serons raisonnablement exigeants, ceci dit, dans la perspective d'une victoire de la gauche ? »

On voit donc les limites d'une fermeté purement verbale qui d'ailleurs ne coûte pas cher en plein mois d'août.

Félix Lourson

Une solution pour Mottais ?

L'occupation continue

Le bus CGT « contre le chômage » poursuit son tour de France et aborde la Bretagne. Il est aujourd'hui à Saint-Malo et Dinard, lieux de vacances très fréquentés, et demain à Fougères, où la situation de l'emploi n'est plus à

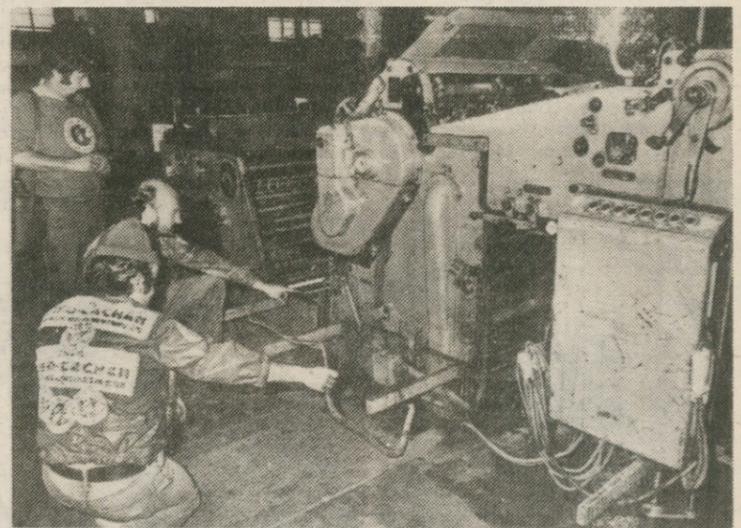
décrire. Il est accompagné de travailleurs de chez Mottais, cette menuiserie industrielle de Saint-Nicolas du Redon investie par les flics en plein mois d'août (« Rouge » du 16 août).

Après l'intervention des flics, l'occupation, commencée début avril en raison de 209 licenciements, se poursuit sur le terrain vague devant l'entrée de la boîte, grâce à une tente mise à la disposition des travailleurs par la municipalité Union de la gauche, deux assemblées générales ont eu lieu. A la suite de l'intervention policière, une pétition lancée par la CGT a recueilli plus de 600 signatures ; des diffusions de tract, une collecte de solidarité sont venues s'y ajouter.

Quant aux possibilités de redémarrage de l'entreprise, deux

solutions existent. Celle de Ouest-Atlantique, qui ne reprendrait que trente travailleurs ! Sans commentaire. Celle de la Maison caillière de Mayenne : dans un premier temps, quarante travailleurs seraient repris, soixante-dix autres au bout d'un an et cent autres au bout de deux ou trois ans. Sur cette proposition, la CGT a pris position en expliquant : « Nous n'acceptons pas la solution en l'état où elle a été proposée, car nous la considérons comme insuffisante, mais nous estimons qu'elle peut représenter une excellente base de discussions et de négociation... »

HELIO-CACHAN REOCCUPEE



Après 18 mois de lutte et d'occupation contre la fermeture de l'entreprise, les travailleurs d'Helio-Cachan avaient été évacués par la police le 2 janvier dernier.

Avant sa mise en liquidation cette imprimerie de l'Essonne représentait 70 % du marché de la carte postale. Bien qu'évacués, les ouvriers d'Helio-Cachan étaient restés mobilisés et ont décidé de réoccuper l'usine mardi matin pour empêcher le démontage des machines qui avait déjà commencé. Une mise en vente était prévue alors que des négociations sont encore en cours avec le ministère du Travail.

Après cette réoccupation, l'UD-CGT de l'Essonne a déclaré que « le gouvernement porte l'entière responsabilité de la situation de l'imprimerie ». En effet, en juillet, le ministère de l'Industrie avait été saisi « des possibilités qui existent pour maintenir en activité cette imprimerie » et qu'aucune réponse n'était arrivée à ce jour.

Pour la CGT la solution passe par le rapatriement des travaux de cartes postales qui sont pour 50 % confectionnées à l'étranger.

Le secteur de l'imprimerie de Labeur est l'un de ceux qui connaît le plus grand nombre de longs conflits menés par des travailleurs qui refusent les licenciements. Citons Néogravure, Chaix, Darboy ou Chauffour qui vient de reprendre ses activités.

# Les complots de la CIA contre

En 1973, nos camarades américains du Socialist Workers Party ont intenté un procès au ministère américain de la Justice qu'ils accusent de surveillance illégale de leurs locaux et de leurs militants. Après le scandale du Watergate et bien d'autres moins connus, l'opinion publique américaine était très sensibilisée par ces actions et un large courant de sympathie s'est immédiatement dégagé envers nos camarades.

Pour réagir, le gouvernement américain a décidé de renverser les rôles en accusant le SWP d'être la section américaine de la IV<sup>e</sup> Internationale alors que le Voochris Act de 1940 interdit à toute organisation américaine et à tout citoyen d'être affilié à une organisation internationale. Pour ce faire elle a dû rendre public certains de ses dossiers qui révèlent l'ampleur de

la surveillance dont le Socialist Workers Party, les organisations de gauche américaines et les sections de la IV<sup>e</sup> Internationale sont l'objet de la part de l'agence américaine. Nous vous présentons aujourd'hui les dossiers concernant nos camarades du Socialist Workers Party; nous vous présenterons demain ceux concernant la Lige communiste.

## LE PROCES DU SOCIALIST WORKER'S PARTY CONTRE LE MINISTRE DE LA JUSTICE DES ETATS-UNIS



Jack Barnes, après avoir dûment juré, dépose et déclare :

*« Je suis le secrétaire national du Socialist Workers Party et, à ce titre, je peux témoigner de la politique et des activités du SWP. Le mémorandum du gouvernement sur les révélations et les déclarations assermentées de la CIA porte une série d'accusations contre la IV<sup>e</sup> Internationale et le Socialist Workers Party. Ces accusations ont été formulées de la façon suivante. »*

*« Une analyse méticuleuse des nombreux documents produits par les plaignants indique que :*

*(a) la IV<sup>e</sup> Internationale et ses sections qui la composent constituent un réseau mondial de soutien à la violence révolutionnaire et au terrorisme politique ;*

*(b) des sections de la IV<sup>e</sup> Internationale sont responsables d'actes notoires de terrorisme avec l'assentiment, si ce n'est le soutien, des responsables de la IV<sup>e</sup> Internationale ;*

*(c) la IV<sup>e</sup> Internationale se targue d'avoir joué un rôle important dans au moins un acte de violence révolutionnaire majeure contre un important allié des Etats-Unis (1).*

*« Les accusations de terrorisme portées par le gouvernement contre la IV<sup>e</sup> Internationale sont à peu près les mêmes que celles que porta Joseph Staline contre Léon Trotsky et d'autres, lors des infâmes procès de Moscou*

*pendant les années 1930. En 1937 une commission d'enquête, indépendante, dirigée par un éminent philosophe américain, John Dewey, réalisa une étude exhaustive des accusations portées contre Trotsky et se rendit à Mexico pour y recevoir son témoignage.*

*« Dans ce témoignage, Trotsky réaffirme sa position, en tant que marxiste, contre le terrorisme individuel... »*

*La citation de Trotsky dura plus d'une demi-heure. Elle fut immédiatement suivie d'une autre, extraite du bulletin de l'opposition, puis d'une autre encore, mais d'Ernest Mandel cette fois. Comme s'il avait été dans une école de formation du SWP, Jack Barnes entreprit d'expliquer, devant un auditoire abasourdi, les positions des marxistes révolutionnaires sur le terrorisme individuel et la violence politique de masse.*

*Réfutant chacun des arguments de la CIA et du gouvernement, le secrétaire national du SWP profita de l'occasion pour réaffirmer le soutien de son organisation et de la IV<sup>e</sup> Internationale aux luttes de masse des peuples palestiniens, québécois, espagnols et de la minorité catholique d'Irlande du Nord, pour la défense de leurs droits. Puis, à propos des manifestations de soutien aux événements de 1968 en France dont le SWP avait pris initiative, Jack Barnes entreprit de faire le procès de la CIA.*

*Car la CIA est l'une des douze agences fédérales que*

*le SWP et son organisation de jeunesse, la Young Socialist Alliance (Alliance des jeunes socialistes), poursuivent en justice, exigeant qu'elles mettent fin aux opérations illégales d'espionnage menées à leur encontre, du seul fait de leur activité politique.*

*« Il est vrai que nous avons soutenu la lutte des masses françaises, au cours de ces journées de Mai et Juin 1968, et que nous sommes fiers du rôle joué par les trotskystes français à cette occasion. « Il est vrai que nous avons soutenu la lutte des masses françaises, au cours de ces journées de Mai et Juin 1968, et que nous sommes fiers du rôle joué par les trotskystes français à cette occasion. »*

*« Il prouve que, ce que le gouvernement entend par violence révolutionnaire, c'est tout mouvement — même pacifique, même issu d'une large majorité — vers le socialisme. Il prouve que, lorsque le gouvernement parle de notre « allié », la France, il ne s'agit pas de la majorité des Français, mais bien plus, de la minorité au pouvoir, les capitalistes. Il prouve que le but des opérations de la CIA n'est pas de défendre le capitalisme contre ses victimes. Il prouve que la CIA justifie ses opérations contre des Américains en expliquant qu'ils soutiennent un mouvement, dans un autre pays, qui marche vers le socialisme.*

*« Si le gouvernement don-*

*ne de telles justifications à son action, quand il s'agit d'un autre pays, il est logique de penser qu'il n'hésitera pas à employer de telles méthodes contre ceux des Américains qui, bien que n'ayant commis aucun crime, militent pour l'avènement du socialisme aux Etats-Unis. Telle est la question fondamentale qui soutient le litige dans son entièreté. »*

*Depuis le début des poursuites judiciaires, en 1973, des centaines de crimes et de délits commis par des agents du FBI ou d'autres agences fédérales ont été portés à la connaissance du public : écoutes illégales, ouvertures du courrier, détournement des correspondances, filatures, lettres de menace anonymes, cambriolages et même tentatives d'incendies volontaires. Et le gouvernement a été contraint de rendre public plus de 200 000 pages de compte rendu de ces activités d'espionnage. La plupart était le fruit du travail du FBI et révélaient les détails de l'opération Cointelpro, visant à démembrer et à espionner l'ensemble des organisations d'extrême gauche américaines.*

*Maintenant, c'est au tour de la CIA.*

### L'opération « Chaos »

*Les grandes lignes de l'opération Chaos, menée par la CIA, sont aujourd'hui connues. Commencée en 1967, elle était censée fournir la preuve que la lutte des Noirs, les manifestations contre la guerre du Vietnam et les mobilisations étudiantes étaient le fruit d'un complot étranger. L'éternel complot marxiste international...*

*Aucun complot d'origine étrangère n'a jamais été découvert. Mais pendant les sept années que dura l'opération Chaos, la CIA réunit des informations sur plus de 300 000 citoyens américains et sur 1 000 organisations « extrémistes ». De la même façon qu'il avait pris l'initiative de poursuivre en justice le FBI dès lors qu'il avait pu réunir suffisamment de preuves pour étayer son accusation, le*

### L'aide des services étrangers

*« La CIA a-t-elle obtenu de gouvernements étrangers des renseignements sur les socialistes américains ? La CIA paye-t-elle des agents étrangers pour accomplir ses basses besognes ? Quel est le degré de collaboration entre le FBI et la CIA dans ses attaques contre les dissidents américains ? » Telles sont quelques-unes des questions posées par les avocats du SWP aux représentants de la CIA. « Nos sources et méthodes doivent rester secrètes », ont-ils tous répondu. Pourtant un autre procès intenté par l'Union américaine pour les libertés civiles à propos de l'opération Chaos a permis d'apporter certaines*

*réponses, très officielles, puisqu'il s'agissait de documents originaux de la CIA.*

*Un télégramme de la CIA ordonnait en effet à ses agents de prendre contact avec des services étrangers en vue d'obtenir leur appui dans le cadre de l'opération Chaos ; un autre autorisait les agents d'origine étrangère à pénétrer illégalement dans des locaux, à utiliser des microphones et à surveiller des citoyens américains résidant ou de passage à l'étranger. Enfin un autre télégramme établissait des plans de pénétration d'organisations américaines par des agents étrangers.*

*Socialist Workers Party s'en prend aujourd'hui à la CIA qu'il rend responsable de l'opération Chaos (menée conjointement par plusieurs agences fédérales).*

*Bien que s'étant retranchée à de nombreuses reprises, derrière la sacro-sainte objection du « secret d'Etat » et de la « nécessité de préserver ses sources », la CIA a été obligée de reconnaître officiellement, par la bouche de son ancien directeur, Georges Bush, qu'elle avait eu recours à des pratiques illégales à l'encontre du SWP et de ses membres (cambriolages, écoutes téléphoniques, ouverture du courrier, etc.) Acculé à la défensive, le gouvernement tente aujourd'hui de justifier ses exactions en accusant le SWP d'être la section américaine de la IV<sup>e</sup> Internationale, en contradiction avec le décret Voorhis de 1940 qui interdit à toute organisation américaine et à tout citoyen d'être affilié à une organisation internationale (2).*

*Pour étayer ses accusations, la CIA a été contrainte de rendre public certains des dossiers qu'elle avait formés*

*sur le SWP, la IV<sup>e</sup> Internationale et certaines de ses sections. L'étude de ces dossiers, pourtant soigneusement épurés — toujours au nom du secret d'Etat — a permis d'apporter la preuve que la CIA s'est livré depuis de longues années à des activités d'espionnage contre la IV<sup>e</sup> Internationale, ses sections et ses militants. Mais surtout, ils prouvent que la centrale américaine de renseignements a vu ses activités soutenues, si ce n'est aidées, par des services de renseignements étrangers et notamment français.*

(1) Il s'agit de l'Espagne et de l'attentat contre Carrero Blanco.

(2) Appliquée sélectivement (à-t-on jamais vu les membres américains de la Commission trilatérale être poursuivis en justice), cette loi, issue des grandes heures de la guerre froide et de la chasse aux sorcières pourrait permettre de condamner les militants du SWP à de lourdes peines si les juges américains validaient la théorie fallacieuse de la CIA. En effet, bien qu'entretenant de relations fraternelles avec l'organisation trotskyste internationale, le SWP n'est plus — depuis le passage de cette loi — section de l'Internationale.



Jack Barnes et Mary-Alice Waters, tous deux dirigeants du SWP.

# la IVe Internationale

## EXTRAITS DU « RAPPORT SPECIAL »

Juillet 1970- ultra confidentiel- A transmettre  
exclusivement par les voies Comint-  
Restrictions opérationnelles aux actions de renseignement

### 1. Restrictions à la surveillance des communications.

**Recommandations :** Autoriser plus largement la NSA pour organiser la surveillance des communications des citoyens américains passant par le réseau international.

**Arguments :** Le FBI n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de communications internationales. La NSA le fait actuellement, mais de façon limitée, et les renseignements qu'elle obtient sont particulièrement utiles à la Maison-Blanche.

### 2. Surveillance électronique et sonorisation.

**Recommandations :** Les procédures actuelles devraient être modifiées afin d'intensifier la surveillance des individus et des groupes qui, aux Etats-Unis, menacent gravement la sécurité intérieure. De plus, les procédures actuelles devraient être modifiées afin d'intensifier la surveillance des étrangers et des services diplomatiques qui présentent un intérêt pour les services de renseignements. Actuellement on ne procède qu'à un petit nombre de surveillances : surveillance du Parti communiste des USA et des organisations criminelles, ainsi qu'un petit nombre de surveillances relatives à des affaires urgentes de sécurité intérieure.

### 3. Surveillance du courrier.

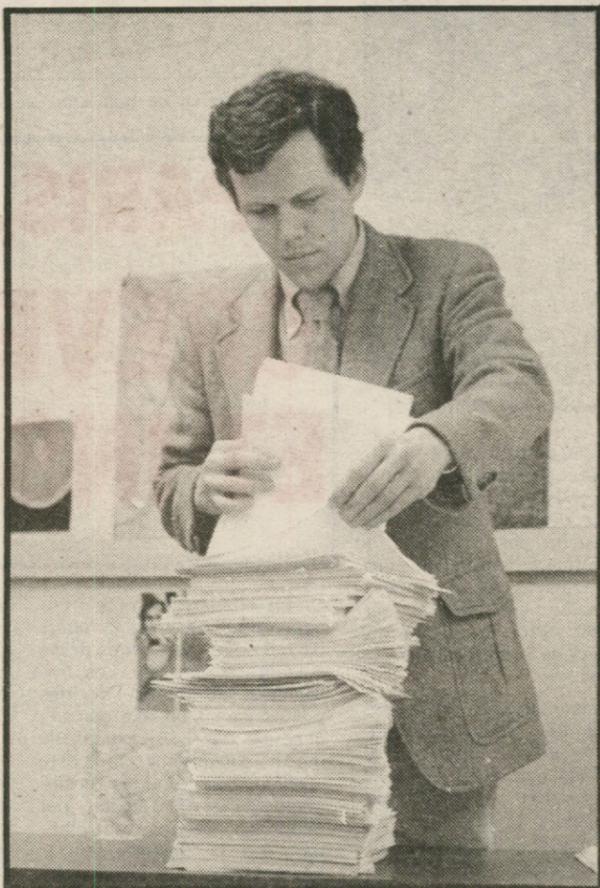
**Recommandations :** Les restrictions à la surveillance légale (sous contrôle judiciaire) du courrier devraient être supprimées. Doivent disparaître également les limites actuellement imposées à la surveillance secrète de la correspondance dans les affaires graves de sécurité intérieure ou extérieure.

**Arguments :** Le seul argument valable avancé contre la surveillance légale de la correspondance est celui de M. Hoover qui prétend que cela constitue une atteinte aux libertés civiles. Le risque mérite à coup sûr d'être couru ; en tout cas, il n'est certainement pas assez important pour qu'on se prive d'un instrument légal et efficace de renseignement. La surveillance secrète de la correspondance est illégale et comporte de grands risques. Mais les profits qu'on peut en tirer sont tels que ces risques doivent être courus.

### 4. Visite clandestine des locaux.

**Recommandations :** Les restrictions actuelles doivent être levées pour qu'on puisse avoir accès au matériel cryptographique étranger dont l'intérêt est vital pour nous. Les restrictions actuelles doivent être également levées pour permettre un usage sélectif de ce moyen dans les affaires urgentes de sécurité intérieure.

**Arguments :** L'emploi de ce moyen est parfaitement illégal. Il équivaut à un cambriolage. C'est, de plus, un moyen très risqué et qui risque de plonger ses auteurs dans un grand embarras s'ils sont découverts. Mais c'est aussi un incomparable instrument de renseignements en ce qu'il permet d'obtenir des informations qui seraient inaccessibles autrement. La visite clandestine de locaux occupés par des éléments subversifs peut fournir des renseignements sur des identités, des méthodes d'action, ainsi que d'autres informations inestimables qu'on ne saurait obtenir par d'autres moyens.



Les 5 000 premières pages du rapport du FBI.

### 5. Développement du recrutement d'informatrices sur le campus.

**Recommandations :** Les restrictions actuelles doivent être levées pour intensifier la surveillance des campus où règne la violence et des groupes liés aux étudiants. La surveillance par la CIA des étudiants américains (et autres) voyageant ou vivant à l'étranger doit également être intensifiée.

**Arguments :** Les campus sont les champs de bataille des mouvements de contestation révolutionnaire. Il est impossible de recueillir des renseignements valables sur ces mouvements si nous n'avons pas nos sources de renseignements sur les campus eux-mêmes. Le risque de scandale est minime, et, quand il y a lieu, les attaques sont en général modérées et éphémères.

## L'INFILTRATION

En février 1968, le bureau de la Sécurité et une section de la Direction des opérations présentèrent conjointement un plan n° 1, qui fut d'abord intitulé « pour un effort opérationnel au sein du mouvement anti-guerre et du mouvement noir aux Etats-Unis ».

Le plan consistait à infiltrer des agents dans les principaux mouvements, pour qu'ils collectent des informations sur les communications, les contacts et les voyages des individus ou des groupes avec l'étranger. Cette proposition fut rejetée en mars 1968 par Helms, sous prétexte qu'elle apparaîtrait, si elle était réalisée, comme une violation des statuts de l'Agence, et provoquerait, lorsqu'elle serait connue, ce qui à son avis ne manquerait pas d'arriver, un large mouvement hostile à la CIA.

(...) Un second programme fut mis au point à la fin de 1969 par le service de la Direction des opérations qui avait élaboré le plan n° 1. Il prévoyait que des individus sans aucun lien antérieur avec des groupes d'opposition soient recrutés. On leur apprendrait la théorie et le jargon de ces groupes, puis on les mettrait en relation avec la « nouvelle gauche » qui s'implantait à l'époque dans les collèges aux Etats-Unis. Après avoir été « rougis » et « alignés sur le troupeau », comme le décrivait un officier de la CIA, ils seraient envoyés à l'étranger pour des missions de renseignement précises.

## Consul de la Martinique au secrétaire d'Etat

UNCLAS RTINIQUE 0334  
1. FRENCH AUTHORITIES ARE EXPPELLING TWO AMCIIT MEMBERS OF NATIONAL COMMITTEE OF SOCIALIST WORKERS PARTY FOREIGNING IN POLITICAL ACTIVITIES IN MARTINIQUE. THEY ARE ANTHONY THOMAS DPOB NEW YORK CITY MAY 29, 1947 AND BOBBY WASHINGTON DPOB NEW YORK CITY MAY 23, 1947.  
2. FOR PURPOSES HEARING, LOCAL FRENCH AUTHORITIES REQUEST INFO ABOUT POSSIBLE SUBVERSIVE ACTIVITIES IN WHICH THOMAS AND WASHINGTON MAY HAVE PREVIOUSLY ENGAGED INCLUDING ANY INVOLVING ILLEGAL BLACK POWER GROUPS. INFORMATION MAY EITHER BE UNCLASSIFIED OR, IF APPROPRIATE, HANDED OVER TO FRENCH AUTHORITIES BY CONSULATE IN CONFIDENCE. REMOLE  
BT  
#2334

1. Les autorités françaises ont engagé deux procédures d'expulsion contre deux citoyens américains membres du comité national du Socialist Workers Party, engagés dans des activités politiques à la Martinique. Il s'agit de Anthony Thomas, né à New York le 29 mai 1947, et de Bobby Washington, né à New York le 23 mai 1947.  
2. Pour parvenir à leur but, les autorités françaises locales nous demandent de leur communiquer des informations sur d'éventuelles actions subversives dans lesquelles Thomas et Washington auraient pu être précédemment engagés, y compris l'appartenance à une organisation favorable au pouvoir noir illégale. De telles informations pourraient être ou bien non classifiées ou bien communiquées confidentiellement, par l'intermédiaire du consulat, aux autorités françaises.

## Télévision

\*\*\*\*\*

TF 1

12.35 Le monde merveilleux de la magie  
13.00 Journal  
13.35 Objectif santé  
Les personnages âgées et les interventions chirurgicales.  
13.45 Léonard de Vinci (4<sup>e</sup> épisode)  
16.40 Pour les jeunes  
18.20 Les mystères de l'Ouest (série américaine)  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Adieu mes quinze ans (feuilleton)  
20.00 Journal  
20.30 L'appel de l'or (série)  
N° 4 : Quat'z yeux  
21.30 Anniversaire de la Libération de Paris  
22.35 Journal

A 2

15.00 Docteur Jerry et Mister Love (1963)  
Jerry Lewis mérite bien un « Aujourd'hui sur l'A 2 »  
(Cf. ci-contre)  
16.45 Le Rhin des poètes  
17.30 Yao (feuilleton)  
C'est toujours pour une fille  
17.55 Vacances animées  
18.45 Flash d'information  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.45 En ce temps-là, la joie de vivre  
20.00 Journal  
20.30 Le grand échiquier  
Il y a toujours un après...  
Derrière ce titre énigmatique et un peu bateau, le grand échiquier revisite les personnalités qu'il a recues au cours de l'année écoulée.  
23.30 Journal

FR 3

19.20 Actualités régionales  
19.40 Pour la jeunesse  
19.55 Flash journal  
20.00 Les jeux de vingt heures  
20.30 Cinéma français : 1968-1976  
La Brigade (1974)  
Drame de guerre de René Gilson, qui retrace l'histoire d'un groupe FTP.  
22.15 Journal

## Antenne 2, Docteur Jerry et Mister Love OUI, OUI, LE NOBEL POUR JERRY

Entre les frères Marx et Mel Brooks, Joseph Levitch, alias Jerry Lewis, occupe une place tout à fait remarquable dans l'humour juif s'exprimant au cinéma américain.

Jerry Lewis, un comique génial, mais aussi un cinéaste très sérieux. Cela, on le sait depuis que Robert Benayoun et ses amis de la revue « Positif » se sont occupés de nous le présenter, à une époque où la critique bien pensante n'avait que mépris pour ce « pitre ».

« Docteur Jerry et Mister Love », qu'on pourra voir à 15 h sur Antenne 2, se trouve parmi ses meilleurs films. C'est une adaptation libre du « Docteur Jekyll et Mr Hyde » de Robert Louis Stevenson, où Jerry nous livre sa vision très personnelle de l'Amérique.

On vient de proposer Jerry Lewis pour le prix Nobel de la paix. Un gag formidable ! Nous sommes tout à fait pour.  
P.A.P.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## SOUSCRIPTION N° 62

ANCIEN TOTAL : 638908,81  
NOUVEL AVOIR : 3577,50  
NOUVEAU TOTAL : 642486,31

Enseignants diffuseurs Tours ..... 200,00  
Militant LO CET Tours ..... 3,00  
Diffuseurs CET Tours ..... 100,00  
Vendu cendriers ..... 25,00  
Diffuseurs métaux Tours ..... 165,00  
Diffuseurs étudiants Tours ..... 55,00  
Diffuseurs santé Tours ..... 360,00  
Diffuseurs métaux Tours ..... 660,00  
Correcteur Tours ..... 100,00  
Diffuseur PTT Tours ..... 2,00  
R. cheminot diffuseur Paris-St-Lazare ..... 270,00  
T. cheminot service centraux Paris-St-Lazare ..... 50,00  
S. cheminot ex-LCR Paris-St-Lazare ..... 400,00  
M. cheminot diffuseur Becon-les-Bruyères ..... 30,00  
Cellule Jussieu Paris 5/6<sup>e</sup> ..... 150,00  
G.F. Marseille ..... 300,00  
Sympathisant chimie-CGT ..... 100,00  
Nicole Paris ..... 60,00  
Ecologiste marxiste révolutionnaire Pontoise ..... 60,00  
Deux parents ..... 20,00  
Militant et militant du PC depuis 1946 ..... 10,00  
Sympathisant LCR Sedan ..... 100,00  
Diffuseur Dijon ..... 100,00  
Rste de un mois de vacances économiques en Euskadi, quatre camarades Nancy ..... 257,50

Chèques à l'ordre de la SPN.

La polémique va bon train sur la libération de Paris. Chirac qui prépare les élections et choisit son électoral, a décidé de donner un certain éclat aux cérémonies du 33<sup>e</sup> anniversaire, en célébrant la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc et en ignorant le combat des travailleurs parisiens. Il célèbre l'armée qui n'avait d'ailleurs pas prévu d'entrer dans la capitale, mais qui le fit au dernier moment, pour éviter que l'insurrection populaire ne « dégénère ».

On comprend dans ces conditions que le PC, le PS et les anciens dirigeants du Comité parisien de la Libération protes-

tent. Ils refusent de participer aux cérémonies de Chirac et en organisent d'autres dimanche 4 septembre. Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville organise en plus une cérémonie ce matin à 11 h à l'Hôtel de Ville en mémoire des conseillers fusillés.

Si cette polémique rappelle le mépris de Chirac et de la bourgeoisie française pour les combats de la classe ouvrière, elle ne doit pas pour autant nous faire oublier le caractère de ces journées et la manière dont les dirigeants réformistes ont enlissé l'élan révolutionnaire des travailleurs dans les marais patriotes.



La préparation de bouteilles incendiaires derrière les barricades.



Grande participation populaire au dépavage et à la construction de barricades. Photos AFP.

À août 1944. Les défaits se succèdent pour l'impérialisme allemand. L'armée rouge gagne chaque jour du terrain en Allemagne. En Italie, les alliés et les partisans contrôlent la situation. En France, les troupes d'occupation, qui ont subi de multiples revers dans l'ouest du pays, quittent Paris. Une garnison plus réduite protège les arrières. L'armée allemande se retire en débandade.

Les troupes américaines, anglaises et la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc montent vers Paris. Mais Patton a l'ordre de contourner la capitale, il n'a pas l'intention de la prendre en charge. Sans attendre leur arrivée, les groupes de Francs Tireurs et Partisans et de FFI quittent le maquis, harcellent les troupes allemandes qui stationnent encore. Des couches importantes de la population ouvrière et paysanne sont armées. Le grand mouvement qui les soulève est né de la révolte qu'ont suscitée quatre années d'oppression et de terreur, quatre années de meurtres perpétrés tant par la Gestapo et les SS que par les bandes fascistes de Doriot, Déat et Darnand.

Et depuis quelques mois, chacun sent que la fin est proche. Les sabotages, les grèves et les manifestations ont redoublé pendant tout le mois de juillet. P. Henriot, collaborateur, porte-parole quotidien du nazisme à « Radio-Paris » vient d'être abattu par un commando de la Résistance.

### La grève générale

Les troupes allemandes et les milices nazies seront chassées de la capitale par une grève générale et une semaine de combats de rue. Aujourd'hui, le PC comme les gaullistes s'accordent pour décrire le climat « patriotique » unanime de ces journées. Le premier y voit la consécration de sa politique d'unions sacrées qui devait pourtant brader les mobilisations ouvrières devant la bourgeoisie nationale représentée par de Gaulle. Les seconds veulent faire oublier le rôle décisif du prolétariat parisien pour valoriser les armées impérialistes débarquées le 6 juin en Normandie. Les uns et les autres se retrouvent pour tresser des couronnes de libérateur au général de Gaulle. Mythe dont le général profitera pendant toute sa carrière au profit de la bourgeoisie française.

Pourtant ces journées d'août 1944 furent avant tout celles de la classe ouvrière. Le 10, commence la première grande grève contre l'occupant. Les cheminots, qui exigent une augmentation importante de salaires, la réduction du temps de travail et l'épuration de l'administration, avaient déposé le 4 août un ultimatum sur le bureau de la direction de la SNCF. Le mot d'ordre circulait dans les dépôts: « Si dans six jours vous n'avez pas satisfaction, faites grève! » Le 10 au matin, la grève démarre à la première heure au grand désarroi de l'état-major allemand qui a besoin des lignes de l'Est. Des milices armées par les FFI protègent les dépôts, à Noisy-le-Sec par exemple, les combats durent plusieurs jours, les nazis réoccupant plusieurs fois le centre.

La lutte des cheminots fait tache d'huile. Les 16 et 17 août, une cinquantaine d'usines de la métallurgie parisienne sont occupées. Les travailleurs du métro et des postes font de même, bientôt la grève est générale. Le 19 août, Rol Tanguy, communiste, chef régional FFI signe « l'ordre général » d'appel à l'insurrection. Dans les quartiers, les rues sont dépavées, on dresse des barricades. Les véhicules ennemis sont attaqués systématiquement, les miliciens fascistes juchés sur les toits, délogés. Les usines et les édifices publics sont occupés. Un memento du combat de rue et les instructions détaillées pour détruire les tanks sont massivement diffusés.

### Les comités d'usine

Le patronat parisien avait



Affiche placardée sur les murs de Paris par le PCI qui était, à l'époque, le nom de la section française de la IV<sup>e</sup> Internationale.

sentiment le vent tourner et pris ses précautions. Après quelques jours d'hésitation dans de nombreuses usines, il avait embauché des résistants de « la dernière heure » pour protéger l'usine des « boches ». En réalité, ces patrons craignaient surtout leurs ouvriers. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas dupes.

Dans plusieurs entreprises, parmi les plus importantes comme BMW, Jumo ou Blériot, des initiatives exemplaires montrent la volonté des travailleurs d'aller plus loin, d'en finir avec le patronat. Là, on exproprie la cantinière qui escroque depuis des années les travailleurs. Un comité de gestion est désigné démocratiquement, on élit une milice bien armée pour défendre l'usine (CMSC). Ici, on se paie avec le concours de la comptabilité, le chef du personnel est traduit devant un tribunal du peuple (Jumo). Ailleurs, on remet en marche l'usine pour les partisans (Panhard), on élit une commission d'épuration pour « mettre à la porte les ennemis de la classe ouvrière » (Blériot).

Dans la grande majorité des entreprises de la région parisienne, le mouvement d'occupation prend une ampleur qui rappelle Juin 1936. Le niveau d'organisation des comités d'usines est inégal. Souvent, et c'est l'orientation du PCF, ces comités sont désignés par les FFI sans contrôle des travailleurs. Mais quelquefois, sous l'impulsion d'ouvriers révolutionnaires (en particulier des militants trotskystes du PCI), des expériences d'auto-organisation ont de grosses répercussions. A Argenteuil-Colombes, les quatorze principales usines réunissent des délégués élus par atelier « pour résister au patronat déjà étroitement uni contre les ouvriers », à Suresnes, un tel « comité inter-entreprises » organise le ravitaillement en liaison avec les petits commerçants, les travailleurs des usines Renault, SCAC, LMT, Candron et Salmson édifient un organisme de coordination qui lance, le 22 août, un appel aux travailleurs des autres entreprises. Il faut citer encore l'exemple du « comité de liaison des milices d'entreprises » constitué au début septembre et qui engloba plus de quarante usines depuis Argenteuil, Houilles, jusqu'à Puteaux, Suresnes, Boulogne et Paris. Toutes ces initiatives et beaucoup d'autres font de la

# PARIS, AOÛT 1944: GREVE GENERALE ET INSURRECTION

classe ouvrière la force principale de la lutte, les combats de rue sont coordonnés grâce à la grève générale. Les travailleurs du métro et des postes jouent un rôle décisif: chacune des 315 stations de métro constituent un poste d'observation d'où les renseignements sont transmis par téléphone intérieur au standard de la Bastille. L'état-major FFI est au courant des déplacements ennemis toutes les dix minutes.

Et c'est de cette mobilisation générale de la classe ouvrière qu'ont peur les dirigeants de la bourgeoisie.

A deux reprises, tout sera fait pour empêcher que cette mobilisation dépasse les carcans des institutions bourgeoises préparées d'avance par le Comité national de la Résistance et le gouvernement d'Alger. La première trêve, celle tentée par Chaban-Delmas, est balayée par le mouvement. La seconde, plus habile, sera petit à petit imposée par le PCF en collaboration avec les forces gaullistes.

C'est que Londres s'inquiète du tour que prend la libération de Paris. Le 19 août, quarante-trois quartiers sur quatre-vingts sont libérés par l'insurrection populaire. Chaban-Delmas, de retour de Londres, propose la trêve avec l'état-major allemand de Von Choltitz. Il fait même plaquer une affiche contradictoire avec les ordres du commandement FFI. Vive réaction du CNR et de sa direction militaire le COMAC: Laurent Casanova, au nom des FTP, considère qu'il s'agit là « d'une entreprise délibérée de transformer Paris en une ville morte en créant une psychose de panique ». Chaban va même jusqu'à proposer la nomination d'un gouverneur militaire de Paris différent du commandant régional des FFI, Rol Tanguy. Il s'agit évidemment d'une tentative des gaullistes d'arrêter la mobilisation ouvrière où le PCF, la CGT et les FTP jouent un rôle déterminant. Pourtant, Chaban devra céder et approuver, à contre-cœur, l'appel aux barricades du 22 août: « Que toute la population parisienne, hommes, femmes, enfants, construisent des barricades, que tous

abattent des arbres sur les avenues, boulevards et rues. Que toutes les petites rues soient partiellement obstruées par des barricades en chicanes... »

Les combats font rage dans toute la ville. Le commandement des troupes débarquées en Normandie qui, le 21 août, n'avait pas encore décidé d'aller sur Paris, délègue la colonne du général Leclerc pour prendre les choses en main. On ne peut laisser Paris aux travailleurs. Leclerc pénètre dans la capitale le 24 au soir, alors que les deux tiers de la ville sont libérés. Le lendemain, les troupes allemandes se rendent.

Il y a donc aujourd'hui 33 ans que Von Choltitz capitulait devant Rol Tanguy, Kriegel Valrimont et le général Leclerc à la gare Montparnasse. Deux communistes et un général (qui resta avec Pétain jusqu'en 1942) symbolisaient le rapport de forces à Paris en ce mois d'août 1944. Et le PCF, qui s'était appuyé sur la grève générale contre Chaban-Delmas, va maintenant freiner des quatre fers pour que se remettent en place les institutions démocratiques bourgeoises. Sa « trêve » sera plus subtile. Elle consiste à liquider toute tentative d'auto-organisation armée du prolétariat hors des « comités de libération » désignés d'en

haut, hors de ces lieux de collaboration avec la bourgeoisie nationale.

Dans les entreprises, l'appareil syndical reconstitué intervient pour détruire rapidement les comités d'usines. Vers la mi-septembre, par exemple, le « comité inter-usines de la banlieue Ouest » qui se réunit pour la quatrième fois, est sommé de se dissoudre sous peine d'exclusion de la CGT. Dans les FFI, alors que le général Koenig demande un peu prématurément leur désarmement, le PCF se bat pour leur intégration à l'armée bourgeoise régulière de De Gaulle. Les milices ouvrières seront dissoutes et les éléments les plus combatifs des FFI partiront occuper l'Allemagne.

Ainsi, la deuxième trêve imposée aux travailleurs, après ces journées d'août 1944, fut noyée par l'enthousiasme patriotique et chauvin qu'a entretenue pendant toute la guerre le PC, principal parti ouvrier de l'époque. Mais incontestablement ces journées virent la première poussée révolutionnaire de la classe ouvrière française au sortir de la guerre. Des journées analogues à celles de Paris se sont déroulées à la même époque dans beaucoup de villes de province.

Jean-Yves Touvais

